

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 septembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jalel HADDAD et Mr Ammar AMRI.

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 715 647	1 642 924	1 642 924
Amortissements immobilisations incorporelles		- 1 396 912	- 1 204 141	- 1 204 141
Net A.1		318 736	438 783	438 783
Immobilisations corporelles		96 175 816	69 579 944	69 579 944
Amortissements immobilisations corporelles		-44 048 377	-40 254 534	-40 254 534
Net A.1		52 127 440	29 325 410	29 325 410
Immobilisations financières		3 520 970	3 242 224	3 242 224
Provision des Imm. Financières		- 3 389 296	- 2 352 864	- 2 072 864
Net A.2		131 674	889 360	1 169 360
Total des actifs immobilisés		52 577 850	30 653 553	30 933 553
Autres actifs non courants		58 012	62 505	62 505
Total des actifs non courants		52 635 862	30 716 058	30 996 058
ACTIFS COURANTS				
Stocks		10 236 487	7 072 176	7 072 176
Provisions sur stock produits finis		-	- 6 328	- 6 328
Net A.3		10 236 487	7 065 848	7 065 848
Clients et comptes rattachés		22 800 049	22 432 657	22 432 657
Provisions des clients et comptes rattachés		- 9 635 492	- 9 667 303	- 9 667 303
Net A.4		13 164 557	12 765 354	12 765 354
Autres Actifs Courants		6 870 302	9 846 647	9 846 647
Provisions des autres actifs courants		- 893 259	- 3 213 309	- 3 213 309
Net A.5		5 977 043	6 633 338	6 633 338
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provisions des placements		- 57 073	- 57 073	- 57 073
		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	1 707 638	1 002 119	1 002 119
Total des actifs courants		31 085 724	27 466 659	27 466 659
TOTAL DES ACTIFS		83 721 586	58 182 717	58 462 717

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé		- 5 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Réserves et primes		20 069 109	20 069 109	20 069 109
Résultats reportés		-48 064 205	-47 407 458	-47 407 458
Modifications comptables	P.1	- 6 957 138	- 6 713 591	- 6 713 591
Réserves pour réévaluation	P.2	22 448 719	-	-
Subvention d'investissement		210 311	265 907	265 907
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 568 046	- 924 783	- 924 783
Résultat de l'exercice		849 866	- 656 746	- 656 746
Total des capitaux propres avant affectation	P.3	21 417 912	- 1 581 529	- 1 581 529
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P.4	5 955 148	8 743 667	8 743 667
Autres passifs non courants	P.5	1 232 744	2 084 982	2 084 982
Provisions pour risques et charges		50 000	-	-
Total des passifs courants		7 237 892	10 828 649	10 828 649
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P.6	42 055 772	32 833 720	32 833 720
Autres passifs courants	P.7	3 782 919	3 599 055	3 879 055
Concours bancaires	P.8	663 806	4 204 112	4 204 112
Autres passifs financiers	P.9	8 563 286	8 298 710	8 298 710
Total des passifs courants		55 065 782	48 935 597	49 215 597
Total des passifs		62 303 674	59 764 246	60 044 246
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		83 721 586	58 182 717	58 462 717

SOPAT SA
ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		177 086 181	144 761 382	144 761 382
Autres produits d'exploitation		1 270 409	1 053 292	1 053 292
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	178 356 590	145 814 674	145 814 674
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.1	723 583	- 2 171 171	- 2 186 012
Achats matières premières consommés	R.2.2	-144 804 717	-113 077 278	-113 062 437
Achats d'approvisionnement consommés	R.2.3	- 7 766 616	- 7 330 510	- 7 330 510
Charges de personnels	R.2.4	- 8 888 749	- 8 352 487	- 8 352 487
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.2.5	-5 439 774	-5 524 264	-5 366 090
Autres charges d'exploitation	R.2.6	- 9 818 808	- 8 586 790	- 8 586 790
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-175 995 081	-145 042 500	-144 884 326
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 361 509	772 174	930 348
Charges financières nettes				
Produits des placements	R.3.1	- 2 434 995	- 2 238 885	- 2 238 885
Autres gains ordinaires	R.3.2	1 194 396	922 488	922 488
Autres pertes ordinaires	R.3.3	- 2 550 236	- 122 984	- 122 984
Reprises sur amortissements et provisions	R.3.4	2 460 689	158 174	-
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		1 031 363	- 509 033	- 509 033
Impôts sur les sociétés	R.4	- 181 497	- 147 713	- 147 713
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		849 866	656 746	656 746
Effets des modifications comptables en capitaux propres				
	R.5	- 243 547	386 796	386 796
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		606 319	269 950	- 269 950

Solde Intermédiaire De Gestion
Pour la période allant du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022
(exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	31.12.2022	31.12.2021	CHARGES	31.12.2022	31.12.2021	SOLDES	31.12.2022	31.12.2021
Produits d'exploitation	178 356 590	145 814 674	Coût de matières consommées	153 910 632	123 918 258			
Production stockée	2 062 882	1 339 299						
Production	180 419 472	147 153 973	Achats consommés	153 910 632	123 918 258	Marges sur coût matières	26 508 840	23 235 715
Marges sur coût matières	26 508 840	23 235 715	Autres charges externes	9 454 866	8 269 945			
Sous total	26 508 840	23 235 715	Sous total	9 454 866	8 269 945	Valeur ajoutée brute	17 053 974	14 965 770
Valeur ajoutée brute	17 053 974	14 965 770	Impôts et taxes	363 941	316 845			
			Charges de personnel	8 888 749	8 352 487			
Sous total	17 053 974	14 965 770	Sous total	9 252 691	8 669 332	Excédent brut d'exploitation	7 801 283	6 296 438
Excédent brut d'exploitation	7 801 283	6 296 438	Charges financières	2 434 995	2 238 885			
Autres produits ordinaires	1 194 396	922 488	Dotation aux amortissements et prov	5 439 774	5 524 264			
Produits financiers	0	0	Impôts sur les sociétés	181 497	147 713			
Reprises sur amortissements et provisions	2 460 689	158 174	Autres pertes ordinaires	2 550 236	122 984			
Sous total	11 456 367	7 377 100	Sous total	10 606 502	8 033 846	Résultat des activités ordinaires	849 866	(656 746)
Résultat des activités ordinaires	849 866	(656 746)						
Effets positifs des modif. comptables	(243 547)	386 796	Effets négatifs des modif. comptables					
TOTAL	606 319	(269 950)				Résultat Net après modif. Comptables	606 319	(269 950)

SOPAT SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

31/12/2022 31/12/2021

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Résultat net	849 866	- 656 746
Ajustements pour		
Amortissements et provisions	4 212 070	5 081 597
Provision	1 888 932	-
Résorption frais préliminaire	4 493	-
Reprise sur provision	- 2 460 689	-
Effets des modifications comptables	- 243 547	386 797
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat	- 55 596	- 55 627
Plus ou moins-value sur cession des immobilisations	- 74 516	-
Apurement des immobilisations en cours	559 848	-
Variation des		
Stocks	- 3 164 311	2 310 084
Clients	- 367 392	-3 504 069
Autres actifs courants	2 976 345	- 879 455
Fournisseurs d'exploitation	9 222 052	8 223 441
Autres passifs	- 687 823	-1 114 530
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 959 732	9 791 492

20

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 5 076 678	-8 197 077
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles et incorporelles	146 012	1 065 462
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	- 278 746	- 5 949
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	- 5 209 412	-7 137 564

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Encaissements suite à l'augmentation du capital	-	-
Encaissements Prime d'émission	-	-
Encaissement d'emprunts bancaires	-	1 000 000
Encaissement d'emprunts leasing	-	-
Encaissement d'emprunts sur crédit de gestion	24 300 000	-
Remboursements des crédits leasing et bancaires	- 3 154 495	-2 937 473
Remboursement des emprunts sur crédit de gestion	-23 650 000	-
Passif non courant	-	-
Subventions d'investissements reçues	-	216 340
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 2 504 495	-1 721 133

VARIATION DE TRESORERIE

	4 245 825	932 795
Trésorerie début de l'exercice	- 3 201 993	-4 134 788
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 043 832	-3 201 993

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT SA a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

22

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Le siège social et de l'unité d'abattage sont situés à Route Ksour Essef Essad- 5189 Mahdia. La société dispose de plusieurs centres d'élevage dans diverses zones. Pour les besoins de son approvisionnement en volailles, elle exploite également des centres d'élevage au moyen des mécanismes de l'intégration.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (sauf terrains et constructions réévalués selon NCT05). Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

23

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la valorisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production.

Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le coût d'achat moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges sont comptabilisées au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Principaux événements de l'exercice

L'exercice 2022 a connu les événements suivants considérés importants à signaler :

1. La société a procédé à la réévaluation de ses immobilisations corporelles, terrains nus ou bâtis et constructions. Cette réévaluation s'est basée sur des valeurs attribuées aux différents éléments concernés, par un expert indépendant nommé par les autorités judiciaires sur demande de la société. L'impact de cette opération sur différents éléments des états financiers est de l'ordre de **22.449 mDT**.
2. La société a procédé en 2022 à l'apurement de différentes positions figées très anciennes liées à ses relations anciennes avec ses fournisseurs. L'impact final sur le résultat est de l'ordre de **157 mDT**.
3. Un effort important d'investissement et de mise à niveau de l'appareil de production de la société s'est poursuivi en 2022 avec une enveloppe d'investissement de l'ordre de **5.077 mDT**.

Les notes relatives à l'actif

A.1. Immobilisations Corporelles et incorporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	Début de période	Acquisition	Réévaluation libre 2022	Apurement 2022	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation		Reprise	Fin de période
Logiciels	606 735	36 174	-	-	-	642 909	505 602	61 323	-	566 925	75 984
Fonds de commerce	890 088	36 950	-	-	-	926 938	559 075	129 431	-	688 506	238 132
Droit au bail	45 248	-	-	-	-	45 248	43 590	1 712	-	42 302	2 946
Concession marque et brevet	100 853	-	-	-	-	100 853	98 874	365	-	99 179	1 674
Total Immobilisations incorporelles	1 642 924	72 724	-	-	-	1 715 848	1 204 141	192 771	-	1 396 912	318 735
Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
Début de période	Acquisition	Réévaluation libre 2022	Apurement 2022	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation	Reprise		Fin de période	
Terrains	2 783 218	-	17 658 946	-	-	20 642 164	-	-	-	-	20 642 164
Constructions	15 893 257	370 000	4 589 773	-	-	20 853 030	12 824 456	375 718	-	13 203 174	7 649 856
Matériels et outillages	27 058 313	2 242 956	-	1 430	29 300 239	15 812 021	1 825 788	61	-	17 437 748	11 862 491
Matériels Roullants	5 927 533	345 832	-	295 522	5 977 843	4 574 514	511 596	226 395	-	4 850 805	1 117 038
Equipement de bureau	637 138	124 308	-	-	761 446	382 509	55 133	-	-	417 642	343 804
Matériel Informatique	1 179 670	110 643	-	-	1 290 313	906 710	178 420	-	-	1 065 130	205 183
Installation Glé, Agencement Amén Divers	15 539 967	1 810 515	-	-	17 350 782	5 774 224	1 269 654	-	-	7 043 878	10 306 904
Immobilisations corporelles en cours	559 848	-	-	559 848	-	0	-	-	-	-	0
Total Immobilisations corporelles	69 579 944	5 003 954	22 448 719	559 848	96 175 616	40 254 534	4 019 299	225 466	-	44 048 376	52 127 440
Total général	71 222 868	5 076 678	22 448 719	559 848	97 891 464	41 458 675	4 212 070	225 466	-	45 445 289	52 446 175

Note A1.1

La SOPAT a procédé à la réévaluation d'une partie de ses immobilisations composée des terrains et constructions en exploitation, dont les résultats ont été intégrés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a permis la constatation parmi les actifs concernés d'une plus-value de l'ordre de **22.449 MDT**.

Cette plus-value a été constatée dans un compte de réserve de réévaluation et placée parmi les capitaux propres à la date du 31 décembre 2022. L'application des valeurs réévaluées et la comparaison avec les amortissements cumulés au 31 décembre 2022 a généré un surplus d'amortissement de **34 MDT** porté en modifications comptables.

Les résultats de cette réévaluation ont été inscrits dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, sur la base des expertises techniques des éléments à réévaluer diligentées par la SOPAT SA et réalisées par un expert judiciaire indépendant spécialiste en bâtiment désigné par le Tribunal de première instance de Mahdia suite à l'ordonnance sur requête et dont les rapports ont été fournis le 27 février et le 26 mai 2023.

La valeur nette des éléments réévalués sont présentés dans les états financiers de 2022 pour les éléments bruts réévalués diminués des amortissements cumulés constatés à leurs valeurs comptables historiques à la date du 31 décembre 2022. Les détails de calculs sont présentés dans le tableau ci-dessous (en Dinars) :

Bien	Emplacement	Valeur comptable initiale	Amort Cumul 31-12-2022	Valeur Comptable Nette Avant Réévaluation 31-12-2022	Valeur Réévaluée Base Expertise	Écart de Réévaluation	Valeur Comptable Nette 31-12-2022 Après Réévaluation
Terrain "Maken el wajba"	Route Ksour Essef ,Mahdia	6 639 934	6 558 948	80 986	14 164 820	7 524 886	7 605 872
Terrain "Henchir Echikh"	Souassi Route El Jem	1 274 015	708 527	565 488	3 218 850	1 944 835	2 510 323
Terrain "Intilaka "	Bir zrelli Roudhi Boumardes Mahdia	1 548 868	822 661	726 208	2 517 440	968 572	1 694 779
Terrain "Nouha"	Hbitra Mahdia	14 000	0	14 000	334 430	320 430	334 430
Terrain "Nesrine	Beni Hmid Moknin Monastir	994 810	731 420	263 390	1 942 000	947 190	1 210 580
Terrain "Sopat"	Beni hassen Monastir	2 461 260	1 255 715	1 205 546	6 171 920	3 710 660	4 916 205
Terrain "Sopat 1"	Route Ksour Essef ,Mahdia	11 000	0	11 000	1 745 100	1 734 100	1 745 100
Terrain moknine	Moknine Gremdine	1 221 499	936 296	285 203	2 740 900	1 519 401	1 804 604
Terrain boumerdes jaune	Boumerdes Jaune	2 547 266	1 312 588	1 234 678	4 787 800	2 240 534	3 475 212
Terrain boumerdes bleu	Boumerdes Bleu	3 249 689	1 787 800	1 461 889	4 787 800	1 538 111	3 000 000
Totaux		19 962 341	14 113 955	5 848 386	42 411 060	22 448 719	28 297 105

A noter qu'un ensemble de terrains, non rattachés à l'exploitation et proposés à la vente, comptabilisés pour une valeur totale de **405.103 Dinars**, tels que précisés dans le tableau ci-dessous n'ont pas été réévalués en application des dispositions de la norme NCT5.

Désignation du terrain	Valeur comptable en DT
TERRAIN BOUFICHA	42.235
TERRAIN GBOLLATE	16.868
TERRAIN NABEUL	90.000
TERRAIN IMMEUBLE RIDHA KHEBOU	256.000
Total des terrains soumis à la vente	405.103

Note A1.2

Un solde ancien d'immobilisations en cours positionné dans les états financiers pour un montant de **559.848 Dinars** à fait l'objet d'un apurement qui a impacté négativement les immobilisations et le résultat d'égal montant.

Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Créance rattachée participation Nutritop	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	411 661	132 914	132 914
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10	10
Total	3 520 970	3 242 224	3 242 224
Provision des Imm. Financières	- 3 389 296 -	2 352 864 -	2 072 864
Total	131 674	889 360	1 169 360

Le retraitement a concerné la provision relative à un procès avec un tier lié à la société qui a accordé une caution à la SOPAT SA et qui fait l'objet d'un litige pour son remboursement. Il s'agit du rattachement de la provision à l'actif concerné.

Note A.3. Stocks

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	905 089	816 366	2 059 418
Matières premières (Approvisionnements)	1 438 356	1 366 432	-
Emballages et matières consommables	2 139 566	765 220	765 220
Stock en vue d'abattage	-	-	-
Cheptel	3 690 594	2 784 859	2 784 859
Produits finis (volailles et dérivés)	2 062 882	1 339 299	1 462 679
Total	10 236 487	7 072 176	7 072 176
Provisions sur stock	- 0 -	6 328 -	6 328
Total	10 236 487	7 065 848	7 065 848

28

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients ordinaires	7 532 667	8 059 903
Clients douteux	9 635 494	5 674 763
Clients, effets à recevoir	140 987	2 072 060
Clients, factures à établir	2 067 596	85 969
Chèques en caisses	1 456 430	1 679 998
Effets et chèques impayés	1 966 876	4 859 964
Total	22 800 049	22 432 657
Provision sur client	- 9 635 492 -	- 9 667 303
Total Clients et comptes rattachés	13 164 557	12 765 354

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	1 037 765	3 002 640
Personnel avances et acomptes	181 509	195 377
R/S sur clients	510 798	491 951
Report IS	2 703 047	2 505 163
Report TVA	14 276	31 008
Créance RAVY	498 290	498 290
Créance DINDY	385 000	550 000
Créance NUTRITOP	291 631	291 631
Créance CVR	100 663	470 663
Créance MEDIGRAINS	-	10
Débiteurs Divers	674 952	516 962
Produits à recevoir	22 416	9 104
Compte d'attente	340 377	1 137 621
Charges constatées d'avance	109 578	146 227
Total	6 870 302	9 846 647
Provision sur autres actifs courants	- 893 259	- 3 213 309
Total Autres Actifs Courants	5 977 043	6 633 338

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Banques soldes débiteurs	1 424 071	826 431
Caisses	283 567	175 688
Total	1 707 638	1 002 119

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées depuis l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars.

En 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899 255 dinars et corrigé en 2021 de -386 797 dinars, d'où un solde des modifications comptables cumulées au 31 Décembre 2021 est de 6 713 591 dinars.

Au cours de l'exercice 2022 la SOPAT a enregistré en modifications comptables des charges fiscales avec un impact négatif de **131 472 dinars** au titre de la TCL 2019 et un autre impact négatif de **146 353 dinars** au titre de la correction du report IS relatifs aux exercices antérieurs ainsi qu'une correction de l'amortissement antérieur suite à la réévaluation avec un impact positif de **34 279 dinars** pour aboutir à un solde au 31 décembre 2022 de **6 957 138 dinars**.

Note P.2. Réserves de réévaluation

Dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, la SOPAT a procédé à la réévaluation libre de ses immobilisations (les terrains et les constructions) à la date du 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a fait ressortir une plus-value de **22 448 719 dinars** logée dans le compte réserves pour réévaluation.

Note P.3. Tableau de variation des capitaux propres

Evènements de l'exercice	Capital social	Réserves et primes			Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Réserve pour Réévaluation	Subvention d'investis.	Total
		Réserve légale	Prime d'émission	Autres Apports						
Capitaux propres au 31/12/2021	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	-47 407 458	-6 713 591		265 907		-1 581 529
Affectation du résultat de l'exercice 2021					-656 747					-
Constatation des résultats de la réévaluation des immobilisations corporelles							22 448 719			22 448 719
Constatation de l'amortissement des Subvention d'investissement								-55 596		-55 596
Constatation des effets des modifications comptables						-243 547				-243 547
Résultat de l'exercice 2022								849 866		849 866
Capitaux propres au 31/12/2022	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	-48 064 205	-6 957 138	22 448 719	210 311		21 417 912

Au niveau du capital social, il reste à libérer une somme de 5000 mDT relative à l'augmentation décidée en 2020 pour 10000 mDT en nominal d'actions et 6000 mDT en prime d'émission et libérée pour la totalité de la prime d'émission et 50% de la valeur nominale des actions.

Note P.4. Emprunts

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Amen Bank (2018)	- 5 955 148	- 8 743 667
Total	- 5 955 148	- 8 743 667

Note P.5. Autres passifs non courants (dettes fiscales à LMT)

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	-	- 160 293
Dette fiscale 13-14-15 + un an	- 1 142 055	- 1 713 082
Dette fiscale 2021	- 90 689	- 211 607
Total	- 1 232 744	- 2 084 982

Note P.6. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs d'exploitations	- 14 127 009	- 16 065 959
Fournisseurs d'exploitations EAP	- 26 503 582	- 15 092 727
Fournisseurs d'Immobilisations	-	- 50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	- 1 425 181	- 1 624 474
Total	- 42 055 772	- 32 833 720

32

Note P-6-1

Les comptes de dettes fournisseurs ont fait l'objet d'apurement des soldes anciens qui a généré un impact positif sur les résultats de l'ordre de **717.518 Dinars** positionné dans les modifications comptables à la date du 31 décembre 2022. Les comptes des fournisseurs et les provisions de leurs soldes débiteurs ont été également impactés d'égal montant.

Cet impact résulte des données ci-dessous :

Compte Comptable	Solde au 31/12/2022 avant apurement	Provisions au 31 décembre 2022 avant apurement	Impact total de l'apurement
401100	-719 570,54		-719 570,54
401400	2 214 546,87	-2 214 546,87	0,00
401401	146 383,47		146 383,47
401700	-50 559,62		-50 559,62
404000	73 883,15	-73 883,15	0,00
408000	-233 494,25		-233 494,25
409000	39 200,00		39 200,00
409800	100 522,31		100 522,31
Totaux	1 570 911,39	-2 288 430,02	-717 518,63

Note P.7. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Clients intérêts courus	- -	92 312 -	92 312
Clients Ristournes et avoir à établir	- 231 364 -	365 469 -	365 469
Personnels rémunérations dues	- 390 767 -	372 240 -	372 240
Provisions congés à payer	- 446 999 -	369 544 -	369 544
État impôts et taxes	- 1 456 169 -	1 319 025 -	1 319 025
Dettes fiscales suite Vérif. 2012	- 160 293 -	275 000 -	275 000
Dettes fiscales suite Vérif. 2013-2015	- 571 027	-	-
Dettes fiscales suite Vérif. 2021	- 120 918	-	-
Créditeurs parties liées	- 370 442 -	370 442 -	370 442
CNSS	- 580 748 -	498 630 -	498 630
Créditeurs divers	- 306 430 -	211 393 -	211 393
Provision pour risques et charges	-	-	280 000
Total	- 3 782 919 -	3 599 055 -	3 879 055

Le retraitement a concerné la provision relative à un procès avec un tier lié à la société qui a accordé une caution à la SOPAT SA et qui fait l'objet d'un litige pour son remboursement. Il s'agit du rattachement de la provision à l'actif concerné.

Note P.8. Concours bancaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Banques soldes créditeurs	- 663 806 -	4 204 112
Total	- 663 806 -	4 204 112

33

Note P.9. Autres passifs financiers

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Crédits de gestion	- 5 500 000 -	4 850 000
Crédit à moins d'un an	- 2 988 518 -	3 305 924
Leasing échéance à moins d'un an	-	48 570
Intérêts Courus	- 74 767 -	94 216
Total	- 8 563 286 -	8 298 710

Les notes relatives à l'état de résultat

Note R.1. Revenus

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes poussins d'un jour	- 6 037 324	- 4 235 831
Ventes aliments de Cheptel	- 18 901 092	- 13 297 050
Ventes dérivées de dindes	- 48 498 326	- 44 233 443
Ventes dérivées de poulet	- 63 932 983	- 47 581 544
Ventes de viandes transformés	- 37 619 055	- 29 699 401
Ventes dindes vifs	- 1 302 482	- 2 691 296
Ventes poulets vifs	- 3 367 455	- 5 330 517
Autres ventes	- 1 270 409	- 1 061 007
Avoirs et ristournes accordés sur ventes	2 572 536	2 315 415
Total	-178 356 590	-145 814 674

Note R.2.1. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Produits finis	- 723 583	2 171 171	2 171 171
Stock Cheptel	-	-	14 841
Total	- 723 583	2 171 171	2 186 012

34

Note R.2.2. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Achats poussins d'un jour	5 879 329	4 235 941	4 235 941
Achats dindonneaux	1 488 890	1 349 628	1 349 628
Achats dindes vivants	31 167 012	24 968 355	24 968 355
Achats Poulets vivants	64 718 962	51 243 195	51 243 195
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	35 827 838	28 001 088	28 001 088
Achats matières pour produits transformés	4 756 649	3 301 125	3 301 125
Variation des stocks MP	- 994 457	- 8 273	- 23 114
Prestations de services	2 144 292	916 429	916 429
Prestations de services (éleveurs)	176 266	211 241	211 241
RRR accordées sur achats MP	- 1 858 184	- 2 203 142	- 2 203 142
Frais de transport sur achat	1 498 120	1 061 691	1 061 691
Total	144 804 717	113 077 278	113 062 437

Le retraitement relatif à 2021 a touché les variations des stocks pour 14841 dinars, des cheptels et des produits finis ou en cours.

Note R.2.3. Achats autres approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Matières consommables	1 861 149	1 568 716
Fournitures de bureau	151 610	129 250
Achats des tenues de Travail	333 397	290 834
Produits désinfectants	170 915	208 410
Charge de gaz	366 331	434 790
Achats d'emballages	4 387 105	2 747 770
Variation des stocks d'approvisionnements consommés	- 1 446 270	147 185
Consommation d'électricité	1 642 711	1 537 937
Consommation d'eau	299 669	265 618
Total	7 766 616	7 330 510

Note R.2.4. Charges de personnel

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et compléments de salaires	7 684 207	7 222 726
Charges sociales légales	1 204 542	1 129 761
Total	8 888 749	8 352 487

35

Note R.2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 246 349	4 035 397
Dotations aux provisions des frais préliminaires	4 493	4 493
Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	280 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	102 500	110 172
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	1 036 432	1 094 202
Total	5 439 774	5 524 264

Note R.2.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Loyers	985 703	939 417
Entretien	797 389	567 073
Assurance	254 887	359 852
Services extérieurs	920 285	601 776
Honoraires	522 125	394 256
Publications et relations publiques	1 899 866	2 026 421
Frais de transport sur vente	3 351 376	2 773 714
Carburant	480 261	394 499
Mission réception et déplacement	106 639	41 930
Frais postaux et de télécommunication	59 648	72 564
Services bancaires	75 689	97 443
Jetons de présence	1 000	1 000
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	363 941	316 845
Total	9 818 808	8 586 790

Note R.3.1. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges financières sur leasing	1 389	8 214
Charges financières sur comptes débiteurs	656 055	574 343
Charges financières sur emprunts LMT	983 957	987 452
Charges financières sur financement de stock	456 063	403 084
Frais d'escomptes	311 918	223 244
Intérêts de retard	32 767	16 566
Pertes de change	38 250	37 456
Gain de change	- 45 403 -	11 474
Total	2 434 995	2 238 885

36

Note R.3.2. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Profit exceptionnel	- 1 138 800 -	866 861
Quote part subvention inscrite au compte résultat	- 55 596 -	55 627
Total	- 1 194 396 -	922 488

Note R.3.3. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Pertes Exceptionnelles	2 550 236	122 984
Total	2 550 236	122 984

Note R.3.4 Reprises sur amortissements et provisions

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-6 328	-67 655
Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-134 311	-90 519
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-2 320 050	-
Total	-2 460 689	-158 174

Note R.4. Impôts sur les sociétés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	181 497	147 713
Total	181 497	147 713

Note R.5. Effet des modifications comptables

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Modifications comptables	- 243 547	386 796
Total	- 243 547	386 796

Notes complémentaires

Note NC.1. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés		39 971 728	40 037 475
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	34 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	4834 126	4899 873
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui ne sont pas couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.
5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note NC.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'année 2022 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 37 377 333 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 12 322 343 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2022 du poulet pour une valeur totale de 6 794 DT.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 31 395 570 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 14 323 710 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'année 2022 des aliments pour bétail pour une valeur de 3 176 091 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 701 437 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'année 2022 des poussins et poulets vivants pour élevage pour une valeur de 2 353 796 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 1 198 096 DT.

MCSR

La SOPAT a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 55 386 DT. Le solde au 31/12/2022 est nul.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 78 953 DT. Le solde au 31/12/2022 est 11 850 DT.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 100 663 DT.

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT,

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne.

Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2022 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant **83.721.586 DT** de l'état de résultat se soldant par un résultat bénéficiaire de **849 866 DT** avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.

- 2.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **3**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'opinion d'audit avec réserves

3. L'audit des états financiers de l'exercice 2022 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes des états financiers et susceptibles d'impacter notre avis :

3.1. Les immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent au 31 décembre 2022, **97.891 mDT** en valeurs brutes et **52.446 mDT** en valeurs nettes, ont fait l'objet d'un inventaire physique de fin d'année mais dont les résultats ne sont pas encore rapprochés avec les données comptables pour confirmer les différents comptes d'immobilisations positionnés dans les états financiers de l'exercice 2022.

Les résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements n'ont pu être déterminés.

3.2. Les créances clients sont positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2022 pour **22.800 mDT** pour leurs valeurs brutes et pour **13.165 mDT** pour leurs valeurs nettes. L'examen des différents soldes arrêtés au 31 décembre 2022 démontrent l'existence de créances ou de parties de créances qui sont figées et présentant des risques de recouvrement pour **1.755 mDT**, dont **1.245 mDT** sont couverts par des garanties reçues par la SOPAT SA. L'insuffisance de provisions pour dépréciation des créances douteuses sont estimées à **510 mDT**.

La société n'a pas procédé à la constatation de ces provisions pour dépréciation nécessaires pour couvrir de tels risques à la date du 31 décembre 2022.

3.3. Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan arrêté au 31 décembre 2022, comptes d'actifs et de passifs, comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à **935 mDT** au titre des soldes débiteurs et **588 mDT** au titre des soldes créditeurs.

Les soldes débiteurs de **935 mDT** résultent d'un ensemble de comptes à soldes débiteurs totalisant **11.464 mDT** et provisionnés à hauteur de **10.529 mDT** au 31 décembre 2022.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

3.4. La société SOPAT SA fait l'objet d'un ensemble de procès en cours engagés à son encontre ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme.

Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2022. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

3.5. L'administration fiscale considère que les opérations d'abattage et de conditionnement des volailles en l'état ne sont pas soumises à la TVA, ainsi que l'acquisition des viandes blanches en l'état, nécessaire à la production de viandes transformées, toutefois demeurent soumises à la TVA les produits de viandes blanches transformés ou hachés. La définition des catégories de viandes blanches transformées ou hachés n'a pas fait l'objet d'une précision de la part de l'administration fiscale.

La SOPAT SA soumet à la TVA les produits transformés selon ses propres jugements.

L'impact d'une éventuelle divergence d'interprétation avec l'administration fiscale sur la définition des produits transformés ou hachés n'a pu être déterminé.

4. Paragraphes d'observations

- 4.1.** La SOPAT SA a procédé au 31 décembre 2022 à une réévaluation de ses immobilisations corporelles et notamment ses terrains nus ou bâtis avec leurs constructions.

Les valeurs brutes réévaluées ont été estimées sur la base de rapports d'expertises effectuées par un expert indépendant nommé par les autorités judiciaires compétentes. Cette réévaluation, a abouti à la constatation dans les capitaux propres à la date du 31 décembre 2022 d'une réserve pour réévaluation des comptes d'actifs immobilisés pour un montant de **22.449 mDT**, ce qui a permis d'aboutir à une valeur des capitaux propres à la même date de **20.568 mDT**.

Les détails des calculs de la réévaluation et les résultats dégagés sont présentés dans la note **A1.1**.

- 4.2.** La SOPAT SA a procédé à l'apurement de différents soldes figés pour des montants débiteurs de **2.131mDT** et créditeurs de **2.288 mDT**.

L'impact compensé de cette décision est de l'ordre de **157 mDT (positif)** et qui a été positionné à la date du 31 décembre 2022 dans les comptes de résultat.

4

Cet impact résulte d'un apurement d'un solde figé constaté dans les immobilisations en cours pour **560 mDT** et qui a impacté les immobilisations et le résultat. **Note A1-2**

Il résulte également de l'apurement opéré sur les comptes des fournisseurs avec un montant total de **717 mDT** et qui a impacté positivement le résultat et les comptes des fournisseurs. **Note P-6-1**.

- 4.3.** Les états financiers de l'exercice 2022 dégagent une situation nette des capitaux propres après le résultat de l'exercice, positive de **21.418 mDT**. Cette situation résulte particulièrement de l'intégration parmi les capitaux propres, à la date du 31 décembre 2022 d'une réserve pour réévaluation des comptes d'immobilisations corporelles pour une somme totale de **22.449 mDT**. En l'absence de cette réévaluation les capitaux propres seraient négatifs de **1.031 mDT** à la date du 31 décembre 2022.

5. Questions Clés de l'audit des états financiers

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT SA au titre de l'exercice 2022.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- 1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société :**

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels et des viandes et accessoires produits, frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêt des états financiers. Les flux d'entrée des viandes produites ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications de gestion des stocks sécurisées.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT SA et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie des stocks.

Pour les stocks de cheptels de l'ordre de **3.691 mDT** au 31 décembre 2022, soit 36% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2023 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2022, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de **1.838 mDT** au 31 décembre 2022, soit 18% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2022, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

Nous nous sommes assurés que les pertes de valeurs sont suffisamment provisionnées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation :

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de **13.165 mDT** en valeurs nettes, soit 16% de la valeur totale des actifs.

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Examiner les mécanismes de recouvrement et de suivi des créances mis en place par la SOPAT SA ;
- ✓ Estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement liés aux créances les plus importantes ;
- ✓ Vérifier les recouvrements ultérieurs sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2022, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2022 un travail d'analyse, basée sur ses appréciations, des créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.

6

3. Appréciation des risques des affaires en cours

a. Description du point clé de l'audit

Dans ses relations avec les tiers, la SOPAT SA est susceptible de faire l'objet de différents procès en sa qualité de défenderesse ou de demanderesse. L'impact de tels procès notamment pour les risques de condamnation à des dommages-intérêts devrait être estimé et acté dans les états financiers.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons examiné les différentes affaires gérées par les instances de la SOPAT SA, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

4. Appréciation des opérations avec les parties liées

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA s'approvisionne auprès des sociétés du groupe RBG en différents produits et matières nécessaires à son exploitation. Il s'agit principalement des poussins, volailles et aliments.

Le total de tels approvisionnements en 2022 serait de l'ordre de **74.358 mDT**, soit 47% environ des achats de l'année.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour effectuer les approvisionnements auprès des sociétés du groupe et la vérification de l'existence de justifications probantes pour les transactions les plus significatives en 2022.

Nous avons également vérifié que les paiements sont effectués dans des conditions normales et sans recourir à des privilèges particuliers. Nous avons examiné les soldes de fin de l'exercice 2022 et demandé leurs confirmations de la part des sociétés concernées.

5. Appréciation des opérations de réévaluation des immobilisations corporelles

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA a procédé à la date du 31 décembre 2022 à la constatation dans ses états financiers des résultats de l'opération de réévaluation de ses actifs immobilisés et notamment les terrains et les constructions.

Cette réévaluation a été réalisée par le recours à un expert spécialiste dans le domaine immobilier et qui a été désigné par les tribunaux sur la base des demandes faites par la SOPAT SA.

Les valeurs dégagées par l'expertise ont été prises comme base pour l'estimation de la réserve de réévaluation en les comparant aux valeurs brutes comptables.

7

b. Réponses d'audit apportées

Nous avons procédé à la vérification des conditions d'application de la norme comptable en vigueur relative à la réévaluation des immobilisations et notamment le regroupement des éléments de même nature sous la même rubrique réévaluée, l'isolation des éléments ne faisant pas partie de son exploitation, la comparaison des éléments portés dans les rapports d'expertise avec ceux considérés pour le calcul et la détermination de la réserve de réévaluation et sa constatation comptable.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

6. Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations significatives à caractères comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2022.

La responsabilité du rapport de gestion du conseil d'administration incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations significatives données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport, et de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

- 7.** L'organe de direction de la société SOPAT SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités en Tunisie.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

- 8.** Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments significatifs probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

8

- 9.** Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 9.1.** L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments significatifs probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 9.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 9.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 9.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

10. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2022, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

9

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont actuellement en cours à l'effet d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

11. Respects des textes réglementaires

- 11.1. L'article 3 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994, Portant Réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du Marché Financier, de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n°2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code de prestations des services financiers aux non-résidents, précise que «, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis prévue par l'article 63 de la présente loi, dans un **délai de quatre mois**, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- ✓ L'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration ou par le directoire,
- ✓ Les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 ou 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code. Le rapport annuel sur la gestion de la société doit comporter les informations arrêtées par règlement du Conseil du Marché Financier et particulièrement, un exposé sur les résultats des activités, leur évolution prévisible et éventuellement les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers, ainsi que des éléments sur le contrôle interne,
- ✓ Les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon le cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.

Le délai de 4 mois précisé ci-dessus n'a pas été respecté par la SOPAT SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis le 10 Août 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMMAR AMRI

JALEL HADDAD

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Epargne,

Messieurs les actionnaires,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la ***Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA***, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2022.
2. Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.
3. Durant l'exercice 2022, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

3.1. La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2022, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant du crédit initial en DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2022 en DT		
		A long Terme	A court Terme	Total
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	938 195	680 140	1 618 335
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	517 001	224 523	741 524
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	408 008	204 926	612 934
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	882 088	651 225	1 533 313
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	685 994	633 212	1 319 206
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	246 190	178 414	424 604
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	485 777	216 078	701 855
Amen Bank COVID	1 791 895	1 791 895	0	1 791 895
Total	17 191 895	5 955 148	2 788 518	8 743 666

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de **5.500 mDT** à la date du 31 décembre 2022. La SOPAT SA bénéficie également d'un crédit permanent de **200 mDT** sous la forme d'un billet de trésorerie souscrit par la société GALLUS SA détenant 70% du capital.

3.2. Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2022, achevés ou en cours, sont de l'ordre de **5.077 mDT** et correspondent à des acquisitions de logiciel, de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

Les cessions d'immobilisations en 2022, en valeurs brutes d'acquisition sont de l'ordre de **297 mDT**. Les apurements des comptes des immobilisations en cours en 2022 sont de l'ordre de **560 mDT**.

3.3. La SOPAT SA a procédé en 2017 au paiement à Amen BANK d'un montant de **1.000 mDT** en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte la société DINDY pour un montant de **1.000 mDT**. La somme payée pour le compte de DINDY pour **615 mDT** a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Il en résulte un solde de **385 mDT** est en attente de recouvrement à la date du 31 décembre 2022.

3.4. La société s'est approvisionnée en 2022 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au groupe RBG.

Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2022 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2022 En DT
ACN	31 395 570	14 323 710
MCSR	55 386	0
SAVINORD	2 353 796	1 198 096
FLEXO-PRINT	78 953	11 850
STPA	3 176 091	701 437

3.5. La SOPAT SA s'est approvisionnée au cours de l'exercice 2022 en poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS SA pour une valeur de **37 377 333 DT**, le solde de leurs transactions est de **12 322 343 DT** à la date du 31 décembre 2022. Elle a également vendu à la société GALLUS SA au cours de l'exercice 2022 de la viande et dérivées pour une valeur totale de **6 794 DT**.

3.6. La société SOPAT SA avait avancé à la société CVR, faisant partie du RBG, une somme de **100 663 DT** depuis 2012 et qui continue à figurer dans les créances présentées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

3.7. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2022, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Skander MAKNI	DG	241.143	51.050	12.562	2.615
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Tunis le 10 Août 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMMAR AMRI

JALEL HADDAD